



# Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15

Mail : [sncp@sncp-cfdt.org](mailto:sncp@sncp-cfdt.org) Site Internet : <http://www.sncp-cfdt.org>

Douai, le 13 novembre 2018,

## **BIENTOT L'HEURE DU CHOIX!**

A moins d'un mois des élections professionnelles, qui auront lieu le jeudi 06 décembre prochain, il nous apparaît important de clarifier les enjeux.

**Pour les Officiers**, il s'agira de se positionner clairement au regard de la « réforme » de la chaîne de commandement, du bouleversement devrait-on dire et qui devrait être étudiée au CTAP le mercredi 14 novembre, puis au CTM le jeudi 22 novembre ! Pour autant, rien n'est perdu et les résultats des élections professionnelles seront déterminants ! Aussi, soyez mobilisés, car nous en avons des échos et accrochez-vous, ça risque de souffler !!

Le nouveau corps de CSP serait nourri à 50% par un concours externe, 20% par un concours interne, seulement 25% à l'examen de capacité professionnelle et 5% à l'avancement, avant tout pour les Officiers occupant actuellement les postes fléchés CSP (réaffectation, pour une durée maximale allant jusqu'au 31 décembre 2023 inclus).

**Pour ceux voulant prétendre à l'examen professionnel, il ne faudra avoir pas plus de 50 ans l'année de recrutement de CSP et être au moins depuis 4 ans à un grade d'avancement du Corps de Commandement (capitaine ou commandant)...**

Ainsi, Officiers de plus de 50 ans, que vous soyez lieutenants, capitaines ou commandants, si vous n'occupez pas un poste fléché CSP, vous permettant l'accès par l'avancement, vous pouvez faire une croix sur votre carrière ! Bienvenue dans le nouveau corps des Officiers de coursives, où vous côtierez vos nouveaux collègues 1ers surveillants et majors !

Et que dire des officiers sur des postes commandisables en AC, DISP ou à l'ENAP et dont les postes ne sont pas retenus dans le listing CSP, qui repartiront de zéro en bâtiment ou seront condamnés à rester sur leur poste jusqu'à la retraite, s'ils ne veulent pas régresser ?

**Rappelons que le SNCP-CFDT plaide pour le passage de l'intégralité du corps de commandement en Catégorie A et de l'intégralité du corps d'encadrement et d'application en catégorie B, seule manière de reconnaître notre travail de façon équitable et de traiter la question justement !**

Quoiqu'il en soit, si un décret devait paraître, et si certains pouvaient y trouver un bénéfice personnel, ce ne serait que les prémices d'une réforme très progressive, dont seule une minorité des Officiers serait favorablement impactée par son application...





# Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15

Mail : [sncp@sncp-cfdt.org](mailto:sncp@sncp-cfdt.org) Site Internet : <http://www.sncp-cfdt.org>

## L'importance de Voter pour la CAP N° 16 du Corps de Commandement !

Aussi, le vote pour le CDC lors des prochaines élections s'avère-t-il essentiel, car nous Officiers, pouvons à ce titre, clairement exprimer notre avis sur cette « réforme », avant qu'une application trop avancée ait lieu. Trois options s'offrent à vous :

- voter pour le syndicat « pseudo-majoritaire » et signifier l'approbation de cette réforme encore très floue et suspecte. Rappelons que concernant le corps d'encadrement et d'application, la réforme permettrait à 1400 Iers surveillants et majors d'accéder à la catégorie B après un plan de requalification sur 5 ans et laissant les 1768 autres sur le côté... Pour le corps de commandement, seuls 450 officiers passeraient chefs de services pénitentiaires, là encore sur 5 ans, en laissant de côté les 716 autres officiers... **Ce n'est pas acceptable !**
- s'abstenir et donner caution à ceux qui nous dirigent pour élaborer une politique statutaire et autre la moins onéreuse possible...
- **voter pour le SNCP-CFDT et signifier clairement votre rejet de cette réforme et avant tout, la volonté de renégocier votre avenir, en prenant l'avis de tous !**

## L'importance de Voter pour le CTM !

Pour l'ensemble du personnel, il s'agira de voter pour les scrutins relatifs à leur corps et plus largement, comme les Officiers d'ailleurs, à voter pour le Comité Technique Ministériel (CTM). Cette instance est essentielle, car elle traite des sujets spécifiques et transversaux du Ministère de la Justice. Il concerne donc tous les personnels. La CFDT y a un siège, qu'il faut absolument conserver, afin de vous donner plus de moyens de défendre vos droits statutaires, vos conditions de travail, votre pouvoir d'achat et pour porter vos aspirations.

**Il est donc essentiel de ne pas oublier de voter pour votre scrutin de corps, mais aussi pour le CTM !**

La CFDT a œuvré et obtenu d'excellents résultats qu'il faut rappeler : passage des DSP en A+, passage des CPIP et Assistants de service social en A, création des QER, QPR et





# Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

**Adresse** : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

**Tél**: 03.61.16.23.15

**Mail** : [sncp@sncp-cfdt.org](mailto:sncp@sncp-cfdt.org) **Site Internet** : <http://www.sncp-cfdt.org>

QDV entre autres. Elle est reconnue par les pouvoirs publics comme étant un syndicat de propositions, sérieux au fonctionnement démocratique jamais entaché...

Le SNCP-SNCP est reconnu pour la qualité de ses propositions sur les problématiques pénitentiaires et sur la qualité de ses interventions lors des Commissions Administratives Paritaires ; qui lui vaut d'excellents résultats !

De plus, si la réforme passe, il sera capital d'avoir des élus de notre organisation pour mettre en valeur et défendre les dossiers des officiers et particulièrement pendant la période transitoire pour les reclassements et promotions.

**CHERS COLLEGUES, RIEN N'EST PERDU !  
VOTEZ EN MASSE LE 06 DECEMBRE PROCHAIN  
POUR LE SNCP-CFDT POUR LA CAP N°16 DU CORPS DE  
COMMANDEMENT**

**ET POUR LA CFDT POUR LE SCRUTIN CTM,  
CONTRE CETTE REFORME INJUSTE !  
VOTEZ ET FAITES VOTER CFDT POUR TOUS LES SCRUTINS DANS  
LESQUELS ELLE EST PRESENTE : CTM, CHSCTM SOUVENT VOTRE  
CT DE PROXIMITE, CAPI POUR CERTAINS D'ENTRE VOUS OU LA  
CPP POUR NOS COLLEGUES CONTRACTUELS !**

**N'oubliez pas :**

**CHAQUE VOTE COMPTE  
DONNEZ DE LA VOIX A VOTRE VOIX  
LA CFDT : S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS.**

**Nous comptons sur vous.**

**LE 6 DECEMBRE VOTEZ SNCP-CFDT !**

LE BUREAU DU SNCP CFDT

